

Lydia revient à ses fondamentaux avec le lancement d'une nouvelle application

Alors que l'application actuelle compile désormais pléthore de services bancaires, Lydia dégage une seconde application ne proposant que ses services historiques : le paiement entre amis et la cagnotte en ligne. Explications.

Temps de lecture : minute

2 avril 2024

Retour aux sources pour [Lydia](#). La fintech française annonce le lancement d'une toute nouvelle application, mais pas de service révolutionnaire à l'horizon. En effet, il s'agit d'une application au design épuré pour ne proposer que ses services historiques : le paiement entre amis et la cagnotte en ligne.

En agissant de la sorte, la société, qui est devenue une licorne il y a deux ans, veut revenir à la recette initiale qui a contribué à l'émergence de sa forte notoriété il y a une décennie. Que les habitués de l'application existante se rassurent cependant, elle ne va pas disparaître. Elle est d'ailleurs rebaptisée au passage «Lydia Comptes», et toutes les fonctionnalités qu'elle intègre continueront d'être proposées à l'avenir.

L'idée est plutôt de gagner en clarté auprès des utilisateurs. «*Pour ceux qui ne veulent faire que du remboursement et lancer des cagnottes, ils vont se diriger vers la nouvelle application. Pour ceux qui en veulent davantage, notamment pour investir et épargner, ils resteront sur Lydia Comptes*», résume Antoine Porte, co-fondateur de Lydia, auprès de Maddyness. «*Dans une série, il faut parfois faire un spin-off pour donner*

un nouveau souffle aux personnages. Dans la série d'origine, nous sommes devenus une application bancaire. Avec notre spin-off que représente la nouvelle application, nous repartons pour plusieurs saisons», ajoute-t-il.

«Le Lydia d'aujourd'hui n'est pas le même qu'avant»

Avec le lancement de cette nouvelle application, sobrement baptisée «Lydia», l'entreprise parisienne, qui revendique aujourd'hui plus de 7 millions d'utilisateurs, remet au cœur de son approche l'expression «Je te fais un Lydia ?» Avec son application de remboursement entre amis, Lydia a en effet réussi le tour de force de s'imposer dans le langage courant des Français, au point même d'apparaître dans le dernier roman de Guillaume Musso. Mais ce qui a fait le succès de ce fleuron de la French Tech s'est peu à peu noyé dans la galaxie de services proposés au sein de son application.

Celle-ci est ainsi devenue une véritable plateforme bancaire permettant de disposer d'un compte courant et d'une carte Visa, de payer en ligne, d'accéder à des produits d'épargne et d'investissement, ou encore de bénéficier de fonctionnalités de gestion de budgets pour permettre aux utilisateurs de mieux contrôler leurs dépenses au quotidien. «*Le Lydia d'aujourd'hui n'est pas le même qu'avant*», concède Antoine Porte.

Ce virage s'est parfois accompagné de changements qui ont pu déstabiliser les utilisateurs, comme lorsque la société a décidé il y a un an de contraindre ces derniers à disposer d'un solde positif sur l'application avant d'exécuter un paiement. Face à l'incompréhension de ses utilisateurs, les dirigeants de Lydia ont d'ailleurs décidé de faire marche arrière en ce début d'année.

«L'ère de la super-app est terminée»

Plus globalement, la fintech tricolore, qui a longtemps clamé son envie de devenir *«le PayPal de la nouvelle génération mobile»*, a décidé d'abandonner son modèle de «super-app» dans le sillage d'un WeChat en Asie ou d'un Revolut en Europe. *«L'ère de la super-app est terminée»*, estime ainsi Antoine Porte. Avant d'ajouter : *«A la fin des années 2010, les apps se sont transformées en portails. Maintenant, il y a le retour d'un plaisir à redécouvrir des apps qui sont simples.»*

C'est donc dans cette optique que Lydia dégage une nouvelle application pour retourner à ses origines. *«Ça semblait tellement évident. C'est un nouveau terrain de jeu pour nous»*, se réjouit le co-fondateur de Lydia. *«Je pense que nous avons perdu au moins 2 millions de clients en n'ayant pas cette application plus tôt. Elle va accroître l'usage des cagnottes en France, qui est une spécificité propre à notre pays»*, complète-t-il. Le lancement de la nouvelle application s'accompagne ainsi d'une nouveauté : l'introduction des IBAN pour les cagnottes afin de permettre les participations par virement bancaire.

«Ce n'est que le début»

Si ce retour aux fondamentaux était attendu par les utilisateurs, selon les dirigeants de Lydia, c'était aussi le cas parmi les 220 collaborateurs de l'entreprise. *«En interne, le lancement de cette nouvelle application a été vécu comme une libération pour tout le monde. Jusque-là, il pouvait y avoir la peur de parasiter les différents services proposés. Désormais, il n'y aura plus d'ambiguïté»*, se réjouit Félix Lepoutre, vice-président en charge du design chez Lydia. *«Ce n'est que le début. Nous préparons pour nos clients de nombreuses innovations qui vont changer la donne»*, promet-il également.

Avec ses deux applications qui vont coexister, Lydia espère ainsi séduire

aussi bien ses utilisateurs les plus fidèles que les personnes intéressés par ses services qui auraient perdu de vue sa promesse initiale. C'est une manière aussi pour la fintech de développer ses parties bancaire et sociale en évitant qu'elles ne se cannibalisent alors qu'elle est davantage entrée en concurrence avec les néobanques que des acteurs comme Lyf Pay au cours de ces dernières années.

De plus, la licorne a bouclé une levée de fonds de 103 millions de dollars en décembre 2021 qui lui permet d'être sereine malgré la crise de financement qui frappe la tech. La société indique ainsi avoir plus de quatre années de runway devant elle. De quoi aborder l'avenir avec ambition. *«Il faut des entreprises qui continuent à croître durant 30 ou 40 ans, et on veut être l'une de ces entreprises. Notre but est de tenir longtemps pour être au bon moment au bon endroit quand le marché bascule»*, assure Antoine Porte.



À lire aussi

Lydia empoche 89 millions d'euros pour devenir indétrônable en Europe



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maxence Fabrion